



Ile, Saint-Aubin, Saint-Maurille

Compte rendu de la séance plénière du Conseil Consultatif Citoyen
Quartier de l'Ile - Saint-Aubin - Saint-Maurille - Val du Louet
Du mercredi 31 janvier 2018.

----- Ouverture de la séance à 20 heures. ----- Salle « Marguerite d'Anjou ». -----

Présents : Éric **Boireau**, Olivier **Caillé**, Pierre **Davy**, Robert **Demazières**, Laurence et Laurent **François**, Gilbert **Guillou**, Moricette **Jarry**, Christiane **Krine**, Didier **Lefebvre**, Jacqueline et Jean-François **Marvy**, Philippe **Masse**, Odile **Meilleroux-Sabic**, et Catherine **Vogels**.

Soit : **15 présents.**

Excusés : Thierry **Fournier**, Frédérique **Gautier**, Martine **Héry**, Patricia **Jessus**, Xavier **Joubert**, Jacqueline **Lecoq**, Delphine **Lecomte**, Louissette **Marolleau**, Jean-Paul **Pavillon**, Jean-Claude **Quettier**, Sidi Kamal **Regragui**, Gisèle **Revereau**, Dolorès **Samson** et Thierry **Vigogne**.

Soit : **14 excusés.**

Absents : André **Boudier**, Jacques **Minetto**.

Soit : **02 absents.**

Démissionnaires : Pascal **Follier** et Marie-Anne **Le Moigne**.

Soit : **02 démissions.**

----- Le **CCC** compte désormais : **31 membres.**

0 Approbation du compte rendu du CCC en date du mardi 28 novembre 2017.

Micro discours de la Présidente pour rappel de l'article 7 du règlement du CCC.

Rappel de l'article 7 : « *Chaque membre de notre Comité s'engage à contribuer positivement à nos travaux dans une démarche d'écoute, d'ouverture, d'échange et de respect* ».

1 Intervention de Didier Lefebvre : Compte rendu de la réunion municipale : « Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ».

Etaient présents (entre autres) :

Représentants de la mairie : Mr Le Sénateur-Maire **Joël Bigot** / Mr **Jean-Paul Pavillon** 1er adjoint.

Représentant de la préfecture : Monsieur **Yves Gambert**

Commissaire de Police : Monsieur **Steve Gillet** Commissaire du SIAAP / Major **Christophe Bossuyt**

Représentant de la Police Municipale : Monsieur **Alain Huchet**.

Représentant du CCC : Monsieur **Didier Lefebvre**.

🚩 Liste complète des 30 membres présents : en annexe de ce compte rendu.

❖ Statistiques de la délinquance :

Monsieur le Commissaire Gillet présente et commente les statistiques de la délinquance pour la commune des Ponts-de-Cé, qui font apparaître une augmentation des faits d'environ 9%.

A noter une baisse des agressions physiques (-12.73%), une augmentation des atteintes aux biens (+13%), une stagnation des vols avec effraction dans les résidences principales et une stagnation des véhicules incendiés.

Monsieur Le Procureur estime que la situation de la ville des Ponts-de-Cé est calme.

Il souligne le travail de fond effectué par les services de police judiciaire qui se traduit par une augmentation des personnes mises en cause et une amélioration du taux d'élucidation de 13.5%

Monsieur Le Maire expose les problèmes récurrents des rodéos automobiles sur le site de Florilore, des faits de violence aux abords d'un collège de la commune et une fin d'année compliquée dans le quartier de la Chesnaie.

Sur le sujet des rodéos, le Monsieur le Commissaire explique le travail effectué par ses services sur l'instigateur principal de ces faits qui est passé devant la justice.

❖ Point d'étape sur le Plan local de prévention de la délinquance :

Monsieur Mickael Guichard explique les différentes interventions menées au cours de l'année 2017, dans les établissements (collège, lycée), pendant les TAP, et dans les quartiers : (400 personnes concernées) et présente celles qui vont être engagées en 2018.

Il commente les opérations « pizza bla bla » au cours desquelles il est fait une sensibilisation sur les addictions.

Monsieur Mohamed Frasko expose le bilan des activités « Cé dans ta rue ».

Concernant les TAP, Monsieur Thomas Mérel évoque des tensions avec certaines familles, et le comportement agressif de quelques enfants, et cela sur l'ensemble des écoles de la commune.

Le Procureur de la République insiste sur l'utilité des actions de prévention en matière de sécurité routière, les enfants d'aujourd'hui seront les automobilistes de demain.

Monsieur Le Commissaire précise qu'un projet est en cours pour créer une cartographie géo organisationnelle avec l'appui de la Préfecture. Des interventions thématiques sur les addictions sont effectuées à la demande des directeurs des établissements scolaires, des policiers sont formés pour cela (formateurs anti-drogue et aux dangers d'internet).

Monsieur Le Procureur de la République précise qu'un fait délictueux sur deux est lié à l'alcool et aux stupéfiants.

Sur les violences faites aux femmes, M. Raveleau expose les actions menées, à savoir les stages d'autodéfense qui rencontrent un franc succès (24 femmes inscrites), ces initiatives seront reconduites en 2018 et prises en charge par le club de judo.

❖ **Point avec les bailleurs sociaux :**

Logi-Ouest : « situation calme en 2017 », projet de jardins familiaux à la Chesnaie : peu d'adhésion des locataires. (Peur de rassemblements et de destructions des jardins).

Intervention de Moricette Jarry : « Cela fonctionne bien à Angers (Angers Habitat).

Olivier Caillé précise : « le projet a été précipité et mal présenté à La Chesnaie ».

Philippe Masse fait remarquer qu'il est plus facile d'élargir des activités quand il y a déjà une maison de quartier.

2 Comité de pilotage « Port des Noues » présentation des avancées.

Intervention de Christiane Krine.

Un groupe « projet » s'est constitué pour élaborer les esquisses de l'aménagement sur le plan passager. Une première réunion a eu lieu en janvier. Il rassemble 3 à 4 membres du CCC et quelques adhérents de l'association d'habitants du quartier « le Port des Noues ça déborde.. ».

Le groupe de travail s'est associé les compétences d'un professeur paysagiste retraité du Lycée du Fresne. Les projets devront être présentés à la mairie au cours du mois d'avril 2018.

Appel à candidature pour élargir le « groupe projet ».

Intervention d'Olivier Caillé qui souhaite faire participer les jeunes « d'Unis-Cité » en particulier sur une proposition de créations de meubles éphémères à partir de palettes venant de « l'Etabli » et de la « Ressourcerie des Biscottes » dans le cadre de l'opération événementielle des journées du développement durable du mois de juin 2018.

3 Commission « Arbres » / Commission « Flore ». Bilan et avancées.

Intervention d'Odile Meilleroux-Sabic.

Commission « Arbres » Bilan des interventions en 2017.

Abattage de 72 arbres dans les quartiers.

- L'île : 10 sujets (rues Georges Gautier et Joachim du Bellay, et zone Kléber).
- St Maurille : 2 sujets (avenue Auguste Defois)
- La Guillebotte : 42 sujets (rues Georges Brassens et Saint Exupéry, square Auguste Brétaudeau, bassin tampon, chemin piétonnier et stade).
- La Chesnaie : 16 sujets (stade François Bernard et rue Paul Valéry).
- Sorges : 2 sujets (zone de loisirs et jardins publics).

Plantations de 50 arbres dans les quartiers :

- La Guillebotte : 30 sujets (zone de loisirs)
- La Chesnaie : 20 sujets (verger partagé).

Le CCC de La Chesnaie a planté un verger pédagogique, avenue de la Chesnaie (situé près du cabinet des kinésithérapeutes.)

Les écoliers pourront s'y rendre pour identifier les pommiers, les poiriers, les framboisiers et les cerisiers.

Les habitants du quartier pourront y cueillir les fruits librement, cela devrait contribuer à créer des liens sociaux.

Commission « Flore »

En ce qui concerne notre CCC, la commission flore souhaite plutôt établir un cheminement de la salle Marguerite d'Anjou en passant par le tour de la baignade et en revenant par le jardin public avec identification des arbres et des arbustes existants pour en faire un parcours pédagogique «Flore ».

L'identification se fait à l'aide de photos : une photo de près pour le détail des feuilles, fleurs ou inflorescence et une photo de loin pour localiser l'arbre ou l'arbuste.

Plaquette nominative à proximité du végétal, lutrin avec photo du massif arboré avec numérotation des espèces et identification, plaquette obstruée ainsi que le propose Pierre Davy pour donner un aspect ludique de devinette, l'aspect final du parcours n'est pas encore tranché.

La liste des espèces déjà plantées est assez variée : magnolia, laurier, platane, tilleul, cornouiller, peuplier, accacia, noisetier, érable, mahonia à feuille de houx, saule, aulne, hibiscus

4 Commissions Municipales « urbanisme » et « voirie » du mois de décembre 2017.

Intervention d'Olivier Caillé.

Compte rendu de la commission «**voirie** » du 11 décembre 2017.

Projets soumis au conseil Municipal du 21 décembre 2017.

- Autorisation de signature d'une convention avec la Conseil Départemental concernant la réalisation du giratoire rue David d'Angers budgété à 370 000€ Le CCC de La Chesnaie est impliqué dans la réalisation du giratoire.
- Autorisation de signature d'une convention avec Loire Angers Métropole pour la mise en place de conteneurs enterrés.

Présentation des travaux de l'esplanade Claude Gendron à la Chesnaie budgété 525 000€.

Présentation des travaux de la poste de la Chesnaie (extérieur) budgété 120 000€.

Présentation du projet d'aménagement de l'ancien site « Daldoss » à St aubin. Création de box et de salles acoustiques pour une dizaine de troupes artistiques (théâtres, musique etc....) à l'intérieur de l'ex site Daldoss budgété pour 140 000€.

Compte rendu de la commission « **urbanisme** ».

- Cessions ou achats de parcelles ayant pour finalité des besoins de particuliers, des parkings ou pour créer un bassin de rétention d'eau.
- Refus d'imposer un escalier extérieur pour les maisons antérieures à l'année 2000 situées en zones inondables dotées d'un premier étage. (hélitreuillage?).
- Projet de zone horticole protégée.

Eric Boireau demande s'il y a eu des dégâts suite aux dernières tempêtes dans la municipalité ?

Réponse négative.

Catherine Vogels pose une question à Olivier Caillé sur la date de programmation des travaux prévus de longue date au niveau du port du Grand Large sur la chaussée pour ralentir les véhicules. (Prévision estimée au printemps 2018).

Pour rappel : remplacement des balises actuelles par un îlot de rétrécissement permettant de sécuriser la zone en ce qui concerne la vitesse des véhicules.

Pas de date officielle pour l'instant.

Pierre Davy rappelle les différents points de fonctionnement de ce genre de projet :

- Etude en commission municipale.
- Budgétisation et validation en Conseil Municipal.
- Réalisation des travaux en fonction des conditions climatiques.

5 Actualités.

❖ La Déchetterie.

Intervention de Philippe Masse

Philippe Masse attire notre attention sur le changement de gestionnaire de la déchetterie de Juigné/Loire : c'est Loire Aubance qui devient gestionnaire à la place d'Angers Loire Métropole. Les habitants du quartier de St Maurille y auront accès moyennant la présentation d'un badge valable pour 18 passages à l'année. En cas de perte de ce badge le cout sera de 5€.

Monsieur Pierre Davy nous explique que le quartier de l'île fait théoriquement partie du périmètre qui devrait y avoir droit (PPRi Louet Aubance).

Mais il n'est pas cité dans l'article de journal comme y ayant droit et semble rester attaché à la déchetterie de Villechien. (Article de presse en annexe de ce compte rendu).

❖ La poste.

Intervention de Gilbert Guillou.

Une pétition annoncée au CCC du 28 novembre 2017, a été mise en place début janvier auprès d'une douzaine de commerçants en vue de conserver notre bureau de poste 5 rue Charles de Gaulle près de la mairie, fermeture théoriquement prévue cet été 2018, après la fin des travaux du bureau de poste de la Chesnaie.

A ce jour, cette pétition a recueilli environ 700 signatures. On est en droit d'espérer pour fin février un millier de signatures.

Cette fermeture est particulièrement mal vécue et contestée par les commerçants et les habitants des quartiers St Aubin, l'île et St Maurille. Cela constitue un sérieux handicap pour les personnes possédant des boîtes postales, des comptes à la Banque Postale, et particulièrement toutes les personnes qui n'ont pas de moyen de déplacement. Cette poste est située à proximité de la maison de retraite qui compte 140 résidents. En effet, les lignes de bus ne sont pas adaptées pour se rendre directement et rapidement au bureau de la Chesnaie.

D'autre part ce bureau a été entièrement refait à neuf, ce qui constitue aux yeux de la population un immense gâchis.

Il est prévisible que les personnes se rendront sur la commune de Murs Erigné car les lignes de bus sont directes et plus rapides.

Le préjudice de cette éventuelle fermeture sera essentiellement supporté par les petits commerces et les professions libérales : le centre ville continuera à se désertifier.

Un article traitant de ce sujet est paru dans la presse locale (journal ouest France) en date du 31 janvier 2018. (Article et modèle de la pétition en annexes de ce mail).

Intervention de Robert Demazières qui s'interroge sur le rôle des élus.

6 Point sur « la guinguette » entrevue avec Jean-Paul Pavillon.

Intervention de Moricette Jarry(qui représente pour le CCC l'association « Port des Noues ça déborde »).

Moricette Jarry nous fait part d'un rendez-vous obtenu le 18 janvier 2018 en présence :
Pour la mairie de Monsieur Jean-Paul Pavillon et Madame Claire Mpondo-Sadey.
Pour l'association Madame Christiane Krine, Monsieur Roger Brevet et Madame Moricette Jarry.

Raisons de cette entrevue : Problèmes d'esthétisme, d'hygiène et de bruits.

La mairie a lancé un appel d'offres avec un cahier des charges (6 pages).
Les offres devront parvenir à la mairie avant le 03 février 2018. Elles seront examinées entre le 05 et le 12 février 2018.

Les principaux points de discussion :

L'esthétisme.

L'hygiène : la mairie va installer le réseau d'eau et l'évacuation des eaux usées. Les toilettes sèches seraient remplacées par des blocs sanitaires amovibles.

Le bruit : la guinguette sera ouverte de 10h00 à 23h00 et le vendredi de 10h00 à minuit fermeture comprise et devra veiller à limiter l'intensité des émissions sonores. L'amplification sonore ne sera autorisée que le vendredi soir avec un système permettant de limiter toute gêne pour le voisinage. Monsieur Jean-Paul Pavillon nous redit la philosophie de la mairie « si on augmente le flux de public, on grossit le gâteau à se partager mais pour cela chacun doit s'ajuster pour que ces propositions évoluent et deviennent complémentaires ».

Nous rappelons la faiblesse de l'activité de Rives d'Arts.

Nous abordons quelques autres questions :

La nécessité de développer les locations de vélos.

Développer l'offre fluviale.

La signalétique : visualiser un cheminement piétonnier entre le parking de la médiathèque et l'île.

7 Pot convivial avec galettes ardoisières.

La séance s'est terminée à 22h15.

Prochaine réunion : Le Jeudi 05 avril 2018 à 20h00 --- salle Marguerite d'Anjou ---

Secrétaire de séance et rédacteur du compte-rendu : Gilbert GUILLOU